

Préambule

Optant pour la rigueur, le conservatoire Maurice-Ravel a endossé l'héritage d'une grande tradition culturelle française. En s'enracinant dans son territoire, il s'est donné une personnalité forte.

L'état a procédé, en accord avec la collectivité, au classement de l'établissement en CRC le 1^{er} octobre 2010. Il définit les qualifications exigées du personnel enseignant et de direction. Il assure le contrôle des activités et du fonctionnement pédagogique de l'établissement.

Le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine a élaboré et adopté, le 29 Juin 2012, un schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA) qui a vocation à faciliter l'offre de formation globale sur son territoire et à réduire les inégalités d'accès, notamment sociales et géographiques.

La ville de Levallois organise et finance l'établissement, l'inscrivant à son tour dans une stratégie territoriale.

Les élèves reçoivent un enseignement qui valorise le rapport individuel avec l'enseignant, la transmission des savoirs vivants, l'expérience concrète de la scène, le respect du parcours de chacun, la disponibilité de lieux inspirants, la présence d'artistes-enseignants de grande qualité et l'usage des meilleurs équipements.

La rédaction du projet d'établissement est une nécessité pour la mise en place d'une stratégie d'établissement, source de dynamisme et d'attraction pour les Levalloisiens.

C'est dans cette optique que s'inscrivent les réflexions du projet d'établissement, pour un développement durable et harmonieux du conservatoire, garantissant un service public conforme aux attentes du plus grand nombre, offrant aux Levalloisiens un établissement à l'image de son architecture, moderne et attractif, déclinant pour tous les atouts de la diversité culturelle.

Contexte

Le conservatoire de musique a été créé le 16 juin 1965 sous statut municipal.

L'intitulé « conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique » apparaît en 1977 à l'occasion de l'inauguration de l'équipement structurant situé au 83/89 de la rue Paul Vaillant-Couturier.

Classé par le Ministère de la Culture, il se situe depuis 2008 au 33 de la rue Gabriel-Péri.

L'établissement est chargé de l'enseignement initial : de l'éveil jusqu'à un niveau de pratique autonome définie dans les textes réglementaires d'application comme « amateur » (loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004). Toutefois, il permet l'accès à un cursus supérieur certifié aux élèves qui le souhaitent.

Actuellement classé à rayonnement communal (CRC), il lui est autorisé de délivrer, au terme d'une formation organisée en cycles, un certificat d'études musicales (CEM), chorégraphiques (CEC) ou théâtrales (CET). Ce classement l'intègre également au sein du réseau des établissements classés des Hauts-de-Seine dont la tête de réseau se situe à Boulogne (CRR).

Il a été précurseur dans l'offre de programmes de formation en musique assistée par ordinateur (MAO), en musique ancienne, en variété, en claquettes et en musique de film.

Un pôle musiques actuelles, intégré à l'établissement, complète l'offre d'esthétiques musicales qui y sont proposées.

C'est également un des seuls établissements en France à offrir des classes à horaires aménagés en musique assistée par ordinateur (CHAM MAO), en danse et théâtre (CHADT) et à proposer 4 disciplines dansées

regroupées (classique, contemporain, jazz et claquettes).

Il compte aujourd'hui environ 1700 élèves en formation (en cursus).

En dehors des cours et formations dispensés, le conservatoire accueille de nombreuses associations de pratiques artistiques continuées :

- Orchestre d'Harmonie de Levallois (OHL)
- Jeune Orchestre Symphonique Maurice-Ravel (JOSMR)
- Académie Chorale d'Ile de France (ACIDF)
- Chœur Maurice-Ravel de Levallois (CMRL)

ainsi qu'une association de parents d'élèves et élèves adultes :

- Les Amis du Conservatoire de Levallois-Perret (ACLP)

Fort des partenariats réalisés avec ces différentes associations, ce sont plus de 1900 élèves, enfants ou adultes, que l'établissement accueille chaque semaine, ce qui en fait un des plus importants CRC de France.

Le conservatoire héberge également le service de la Diffusion Culturelle et la Salle Ravel.

Au regard de l'équipement, le personnel des fonctions « soutien » (agents de sécurité, hôtesse d'accueil, agent d'entretien et concierge logé) est donc mutualisé entre ces différents services de la Direction de l'Action Culturelle, mais reste attaché au conservatoire.

Le personnel propre au « service conservatoire » est quant à lui composé :

- d'une équipe de direction (4) :
 - une directrice
 - une assistante de direction
 - une chargée de l'action culturelle et du développement des publics
 - une adjointe à l'administration et aux finances
- d'agents administratifs (4)
- d'agents techniques (3)
- d'enseignants (79)

L'ensemble de l'équipe pédagogique relève des catégories A et B de la fonction publique territoriale. Le personnel administratif relève quant à lui de cadres d'emplois des catégories B et C, exception faite de l'adjointe à l'administration et aux finances qui évolue au sein du cadre d'emploi des attachés territoriaux (catégorie A).

Additionné au personnel mutualisé et hiérarchiquement placé sous la responsabilité de la directrice du conservatoire, l'établissement compte près de 100 agents.

Nota : le personnel enseignant du conservatoire est recruté parmi les meilleurs pédagogues et artistes de leur domaine, incluant les pianistes et les percussionnistes accompagnateurs.

Le conservatoire est en régie municipale, subventionné par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, à hauteur de 32 K€ pour l'année 2015.

Le coût moyen de formation d'un élève se situe à environ 1900 euros par année scolaire.

Le nombre d'élèves est limité par la capacité d'accueil liée au statut des enseignants et à leurs pratiques pédagogiques (20h ou 16h de face à face pédagogique en cours individuels « traditionnels », principalement en musique / cours collectifs en danse, art dramatique, formation musicale et orchestres).

Prestigieuse institution plébiscitée par les Levalloisiens, le conservatoire contribue de façon significative à stimuler la vie artistique du territoire et à assurer une partie très importante du développement culturel à Levallois.

Son rayonnement dans les Hauts-de-Seine et sur le 17^{ème} arrondissement de Paris, ainsi que celui de ses professeurs et de ses élèves passés et actuels, témoigne de l'excellence de la formation dont il est l'héritier et dont il se fait le promoteur, tant en musique, en danse, qu'en art dramatique.

Enfin, le conservatoire Maurice-Ravel est un partenaire privilégié de l'Éducation Nationale en raison de la création, en 2008, de classes à horaires aménagés dans 3 collèges Levalloisiens (environ 120 élèves) ainsi que des interventions régulières en milieu scolaire de 2 enseignantes (environ 1500 élèves).

Au-delà de ses 1926 usagers hebdomadaires, c'est donc environ 3500 « étudiants » auprès desquels le conservatoire rayonne. Notons que l'établissement refuse chaque année scolaire près de 300 élèves candidats à la formation.

Contrairement à l'Éducation Nationale, qui gère des groupes classes, chaque élève du conservatoire possède un emploi du temps qui lui est propre. Il existe donc autant d'emplois du temps que d'élèves.

Missions et Valeurs

Administrer et exploiter, sur l'ensemble du territoire municipal : établissement destiné à la formation d'amateurs interprètes et de créateurs ainsi qu'à leur perfectionnement (voir schéma départemental des enseignements artistiques), tel est le mandat que le législateur et le conseil municipal confient à l'établissement.

La mission culturelle se décline comme suit :

- Assurer une formation amateur en musique, danse et art dramatique fondée sur la qualité.
- Susciter et soutenir localement une activité musicale, chorégraphique et théâtrale de qualité.
- Susciter et soutenir localement les organismes essentiels à la vie musicale, chorégraphique et théâtrale.
- Être au service des Levalloisiens, sans égard à leur origine socio-économique.
- Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap.

Convictions

La contribution du conservatoire au développement culturel de Levallois et son rayonnement régional, national, voire international, répondent aux attentes de la politique culturelle de la municipalité.

Sa mission est de former d'excellents amateurs.

Ses formations sont innovantes et, à bien des égards, exceptionnelles pour un établissement de ce rang.

Soucieux de qualité, il lui faut assurer une constante recherche en matières pédagogique et artistique. Par conséquent, il doit répondre aux exigences que créent les standards de qualité, les techniques d'enseignement novatrices et les communications modernes.

Ce positionnement le distingue et, par là même, lui confère une place unique dans le réseau des établissements des Hauts-de-Seine.

Projet d'Établissement

Le projet d'établissement est présenté en trois grandes orientations qui soutiennent la vision de qualité et de rayonnement qui est celle de l'établissement. Chacune de ces orientations se décline en objectifs qui permettent de cibler les priorités.

Évaluation

Afin de s'inscrire dans le temps, le projet d'établissement devra se confronter à une évaluation continue. Il sera évalué tout au long de sa durée.

Les indicateurs de mesure (tableaux de bord, questionnaires de satisfaction, etc...) seront précisés lors d'une 1^{ère} réunion, prévue fin 2015. Des réunions « étape » seront ensuite organisées de manière annuelle afin de recueillir les observations de l'équipe enseignante ainsi que celles des équipes administrative et technique.

Cette évaluation permettra d'en faire un outil dans la progression de la structure et dans l'élaboration de son identité forte et originale.

Le projet d'établissement pourra éventuellement être mis à jour dans la perspective du renouvellement du classement de notre établissement.

nb : les objectifs pédagogiques à atteindre tiennent compte du Schéma Départemental d'Orientation Pédagogique en vigueur.

Remerciements

➤ à l'ensemble des équipes pédagogique, administrative et technique pour leurs réflexions et leur contribution à l'élaboration du projet d'établissement.

➤ à Caroline Roy, assistante de direction, pour sa précieuse collaboration.

Projet d'Établissement

2015/2020

Projet d'Établissement 2015/2020

Orientation 1 : Développer le potentiel de chacun (pages 8 à 13)

Objectif 1 : Assurer à tous des outils appropriés dans un environnement favorable

- A - Encourager le développement et le perfectionnement des enseignants et du personnel de soutien.
- B - Développer des pratiques pédagogiques innovantes et favoriser la mise en réseau des compétences présentes au sein de l'établissement.
- C - Valoriser les disciplines déficitaires.
- D - Evaluer les apprentissages et les programmes.
- E - Assurer la qualité de la formation selon des standards nationaux.
- F - Améliorer l'espace de vie et les conditions de travail.
- G - Poursuivre le plan d'acquisition et d'entretien du parc instrumental et des équipements.
- H - Moderniser et mettre à jour la parthèque.
- I - Mettre à contribution l'association des parents d'élèves et les représentants d'élèves de l'établissement.

Objectif 2 : Améliorer notre offre de service

- A - Ouvrir le conservatoire à tous les publics et contribuer à l'éducation artistique pour tous.
- B - Proposer des services complémentaires aux élèves et à leurs familles.
- C - Elargir l'offre de formation selon l'évolution budgétaire.

Orientation 2 : Consolider le rôle d'agent de développement culturel (pages 15 à 18)

Objectif 1 : Enrichir le réseau externe du conservatoire

- A - Développer ou pérenniser des partenariats avec les milieux culturels, scolaires, sportifs et associatifs locaux.
- B - Multiplier les échanges et conclure des ententes avec d'autres conservatoires voisins.
- C - Développer des partenariats avec le monde de l'entreprise.

Objectif 2 : Accentuer la présence du conservatoire sur le territoire et le faire savoir

- A - Développer des actions solidaires et singulières sur le territoire local.
- B - Soutenir le rayonnement des enseignants et des ensembles musicaux amateurs.
- C - Encourager la participation des élèves et des enseignants à des événements d'envergure.
- D - Communiquer largement sur les activités du conservatoire.

Orientation 3 : Mieux exploiter ce qui existe (pages 20 à 21)

Objectif 1 : Dynamiser la santé financière de l'établissement et développer un modèle de gestion

- A - Solliciter de façon appropriée les expertises spécifiques des agents et des enseignants et renforcer la collaboration entre les équipes afin de ne pas générer de coût supplémentaire en termes de masse salariale.
- B - Réorganiser le travail en fonction des nouvelles orientations budgétaires.
- C - Planifier et communiquer de manière transparente le plan d'action et les réorganisations définies et consulter le personnel quant à leurs conséquences.
- D - Maintenir une veille dans le milieu de l'enseignement artistique.

Orientation 1 :

***Développer le potentiel
de chacun***

(pages 8 à 13)

Orientation 1 : Développer le potentiel de chacun

✚ Objectif 1 : Assurer à tous des outils appropriés dans un environnement favorable

Trouver un équilibre entre savoir-faire traditionnel et innovation, ouverture d'esprit, créativité (valeurs cognitives).

Renforcer l'épanouissement individuel et collectif en conjuguant le savoir-faire et le dépassement de soi pour maintenir l'autonomie, l'efficacité, l'excellence et la conviction.

Respecter et favoriser la veille artistique des enseignants qui constitue une priorité et un besoin essentiel pour le maintien de la qualité des formations, leur motivation et celle de leurs élèves. L'équilibre artistique de l'enseignant contribue directement ou indirectement à la structure pédagogique.

Augmenter le sentiment d'appartenance des élèves, des enseignants et du personnel administratif et technique à l'établissement en entretenant un bon climat et en renforçant les valeurs de communication et d'échange : l'intégrité, la cohérence, le respect, l'esprit d'équipe, l'autonomie et l'initiative.

Maintenir la mise à niveau des moyens matériels et humains du conservatoire.

A - Encourager le développement et le perfectionnement des enseignants et du personnel de soutien

- Poursuivre la formation du personnel enseignant et non enseignant sur site et à l'extérieur
- ❖ Former les enseignants afin d'aider le développement de leurs compétences et assurer ainsi aux élèves un enseignement vivant et ouvert à l'évolution.
- ❖ Assurer la formation continue et le perfectionnement des enseignants, des agents administratifs et techniques en tenant compte des besoins et des souhaits exprimés, notamment lors des entretiens professionnels annuels.

- Mettre en place un programme de formation spécifique à l'accueil d'élèves et d'usagers en situation de handicap
- ❖ Sensibiliser et former les agents administratifs et techniques à l'accueil d'élèves et d'usagers en situation de handicap.
- ❖ Sensibiliser et former le personnel enseignant à la détection et à l'accompagnement d'enfants précoces, dyslexiques ainsi qu'à une pédagogie adaptée aux personnes en situations de handicap afin de contribuer à l'éducation artistique pour tous (loi du 11 février 2005).
- ❖ A ces fins, mise en place, avec l'aide de l'association SIDVEM, de l'organisation d'un séminaire (programmé en septembre 2015) et d'un plan de formation durable sur ce thème (programmé tout au long de l'année 2015/2016).

- Participer aux débats, séminaires et rencontres professionnelles
- ❖ Notamment sur l'enseignement artistique et les préoccupations des milieux artistiques (Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, Conseil Régional d'Ile-de-France, Ministère de la Culture, ARIAM).

B - Développer des pratiques pédagogiques innovantes et favoriser la mise en réseau des compétences présentes au sein de l'établissement

- Développer des pratiques pédagogiques innovantes
- ❖ Elargir la pédagogie de groupe et la pédagogie individuelle en groupe déjà en place dans certains départements d'enseignement (Piano et Percussions notamment) et la développer dans de nouveaux départements d'enseignements (Instruments Polyphoniques : guitare à partir de 2015/2016).
- ❖ Proposer aux plus jeunes élèves des ateliers de découverte instrumentale : à partir d'octobre 2015, les élèves inscrits en classe d'éveil musical 5 ans et les élèves de 6 et 7 ans inscrits en classe de formation musicale n'ayant pas encore choisi d'instrument, bénéficieront, par groupe de 24 à 30 élèves, d'ateliers de découverte instrumentale à l'occasion desquels ils pourront assister à un mini-concert (30 mn) et essayer les instruments présentés (30 mn). Ces ateliers seront animés par les enseignants des départements Bois, Cordes, Cuivres, Instruments Polyphoniques, Piano et Musique Ancienne. Ils seront également proposés,

sous la forme de 2 concerts d'une heure par département, Salle Ravel, à destination des scolaires de la ville. Projet à l'étude : mettre en place des présentations d'instruments, non représentés dans les ateliers de découverte instrumentale, par de grands élèves qui interviendraient au sein des classes de formation musicale.

- ❖ Créer un « instrumentarium original » et un « orchestre de la 4^{ème} dimension » : développer une fabrique d'instruments, pour que les élèves créent eux-mêmes leurs instruments à partir de matériaux recyclés et qu'ils puissent en jouer lors d'un concert. Une collaboration entre les élèves du département Vents et le groupe levalloisien *Zut*, compositeur des musiques du dessin animé « Trotro » et du spectacle « Trotro fait son cirque », est envisagée pour l'année 2016/2017.
- ❖ Acquérir une caméra pour le département Art Dramatique afin de faire travailler les élèves selon la méthode de « l'Actor's studio », qui est une méthode complémentaire, les metteurs en scène travaillant de plus en plus avec le support de l'image.
- ❖ Oser les rencontres entre des disciplines a priori éloignées ; développer des passerelles entre disciplines traditionnelles et actuelles afin de permettre aux élèves d'avoir une approche moins « classique » de leur pratique instrumentale, de s'ouvrir à des esthétiques différentes de celles qui leur sont enseignées et d'acquérir une richesse et une ouverture d'esprit : élaborer des projets communs aux orchestres et à la variété, au classique et aux musiques actuelles, au jazz et à la musique assistée par ordinateur.

➤ Instaurer une semaine annuelle « Portes-Ouvertes »

Une semaine durant laquelle tous les cours dispensés au sein de notre établissement seront ouverts au public (programmée du 15 au 20 février 2016 pour l'année 2015/2016) afin d'enrichir les connaissances des élèves quant aux autres enseignements dispensés au conservatoire, mais également afin d'aider à la découverte de nos activités par les Levalloisiens et de développer certaines classes d'instruments, moins prisés car moins connus du grand public.

➤ Faciliter la découverte des enseignements de tous les départements en favorisant l'interdisciplinarité

- ❖ Développer des masterclass données par les professeurs du conservatoire.
- ❖ Favoriser les passerelles entre les différentes disciplines et les différents départements par des projets transversaux : le projet « Le mariage forcé », comédie-ballet de Molière et Lully/Charpentier, sera un bel exemple de travail en commun, faisant se côtoyer des élèves de différentes disciplines. Ce projet, programmé pour l'année 2015/2016, est proposé par le département Musique Ancienne en partenariat avec la compagnie de danse baroque d'Hubert Hazebroucq *Les corps éloquents*. Les classes de danse et d'art dramatique y seront associées. La finalité de ce projet est que les élèves y participant se produisent, Salle Ravel, en mai 2016.
- ❖ Toujours dans la perspective de développer des projets pédagogiques transversaux, le projet « Oups opéra », opéra pour enfants créé par le professeur d'expression scénique pour le livret et par la coordinatrice du département Formation Musicale pour les compositions, fera collaborer l'ensemble des élèves des classes à horaires aménagés musique (vocale, instrumentale et musique assistée par ordinateur). La restitution de ce projet pédagogique est programmée, Salle Ravel, en juin 2016.
- ❖ Favoriser l'intervention d'élèves sur les spectacles des autres classes que les leurs, comme ce fut le cas, par exemple, en 2014/2015 avec « Carmen », programmé Salle Ravel, projet initié par les classes d'orchestre auquel ont participé des élèves des classes de chant, de danse et d'art dramatique, ou encore lors du spectacle de fin d'année 2014/2015 du département Art Dramatique, à l'occasion duquel sont intervenus des élèves de danse jazz, de danse contemporaine et de chant lyrique.
- ❖ Donner aux élèves de 1^{er} et 2^{ème} cycles l'occasion de se produire dans des projets artistiques pluridisciplinaires.
- ❖ Programmer des concerts pluridisciplinaires d'élèves de 3^{ème} cycle : le projet « Musicales Juniors », qui sera développé en 2015/2016, vise à programmer, Salle Ravel, 5 concerts d'élèves de 3^{ème} cycle qui élaboreront un programme autour d'une thématique (« La Danse », « Big Band, Claquettes et Danse Jazz », « Les Orchestres », « La Musique de Film » et « Le Fantastique »), encadrés par un professeur référent.
- ❖ Développer et resserrer le lien entre le département Formation Musicale et les autres départements (musique, danse et art dramatique) autour d'une thématique annuelle : « Tableaux », programmé en 2015/2016, est un projet artistique et pédagogique transversal autour du soundpainting, proposé par le département Bois en lien avec l'ensemble *Amalgames*. Les départements Cuivres, Cordes, Percussions, Piano, Chant, Jazz et Formation Musicale y sont associées. Dans le cadre de ce projet, le conservatoire sort de ses murs et va à la rencontre des Levalloisiens à l'occasion de l'événement municipal « Jardin Bonheur ». Il se déroule sous forme d'une déambulation musicale et chorégraphique dans la ville, où la musique écrite côtoie l'improvisation. Quatre « tableaux » sont fixes : dans le parc de la Planchette, sur le parvis de l'hôtel de ville, dans le hall du conservatoire et enfin Salle Ravel.

- ❖ Mettre en valeur régulièrement une classe, un groupe, un soliste afin de faire découvrir aux autres élèves de l'établissement les niveaux supérieurs, les instruments et les divers départements qu'ils ne connaissent pas ou peu.
- ❖ Développer des partenariats pédagogiques avec des artistes et ensembles renommés, tel *Amalgammes* pour le projet « Tableaux » ou encore le danseur Hubert Hazebroucq et sa compagnie de danse baroque *Les corps éloquents* pour le projet « Le mariage forcé ».
- Favoriser les échanges avec le pôle musiques actuelles
- ❖ Recenser et identifier (styles musicaux, niveaux, attentes) les utilisateurs des studios de répétition du pôle musiques actuelles afin de développer des projets communs avec les élèves du conservatoire.
- ❖ Favoriser la collaboration entre les classes du conservatoire et le pôle musiques actuelles, à l'image du concert de fin d'année 2014/2015 de la classe de composition de chansons et de musique assistée par ordinateur à l'occasion duquel est intervenu le pôle musiques actuelles, dont deux agents ont joué à la guitare et à la batterie les compositions des élèves.
- ❖ Recenser les enseignants du conservatoire en capacité de dispenser des formations aux utilisateurs du pôle musiques actuelles afin de développer cette offre de formations (expérimenté en 2010/2011 avec le professeur de guitare jazz qui avait animé une formation sur le thème « guitare ampli : mieux exploiter son ampli », qui avait rencontré un succès certain).
- Favoriser la recherche en création
- ❖ Favoriser la recherche et l'innovation en Écriture.
- ❖ Faire interpréter par les classes d'instrumentistes des œuvres créées par les classes de composition (des élèves instrumentistes ont joué certaines œuvres des élèves de la classe d'écriture à l'occasion de l'évaluation de fin d'année 2014/2015 de ces derniers).
- ❖ Création d'arrangements musicaux par des professeurs pour les spectacles d'autres classes que les leurs, comme ce fut le cas lors du spectacle de fin d'année 2014/2015 des classes d'éveil musical, pour lequel la coordinatrice du département Formation Musicale a réalisé les arrangements musicaux.
- Réunir et faire échanger les agents
- ❖ Maintenir les réunions hebdomadaires entre la direction et les équipes administrative et technique.
- ❖ Maintenir les réunions régulières entre la direction et les coordinateurs des départements d'enseignement.
- ❖ Etre solidaire et s'entraider en fonction de ses compétences.

C - Valoriser les disciplines déficitaires

- Par l'organisation de portes ouvertes et de séances d'ateliers de découverte instrumentale.
- Par la diffusion d'une vidéo informative sur TV Levallois, en amont des pré-inscriptions annuelles.
- Par une communication accentuée sur les disciplines spécifiques enseignées au sein du conservatoire, notamment chant variété, claquettes, musique assistée par ordinateur et composition de musique de film.

D - Evaluer les apprentissages et les programmes

- Placer la formation musicale et les pratiques collectives au centre des cursus.
- Mettre à jour le livret des acquisitions en formation musicale et le porter à la connaissance des parents d'élèves et élèves, afin que ces derniers puissent prendre connaissance des attentes et des objectifs du département Formation Musicale.
- Poursuivre la prise en compte de l'ensemble de la scolarité de l'élève, par cycle, lors des examens de fins de cycles.

E - Assurer la qualité de la formation selon des standards nationaux

- Compte tenu de l'agrément obtenu pour la musique, mais aussi pour la danse et l'art dramatique, et selon l'évolution budgétaire, proposer un cursus organisé en 3 phases (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles) en danse (dans les esthétiques classique, jazz et contemporain) ainsi qu'en art dramatique, afin de pouvoir délivrer le certificat d'études chorégraphiques (CEC) et le certificat d'études théâtrales (CET). Ce cursus est déjà en place en musique (CEM).

F - Améliorer l'espace de vie et les conditions de travail

- Travaux d'isolation et d'insonorisation
- ❖ Trouver, en lien avec les prestataires de services concernés, des solutions aux problèmes de régulation de chauffage et de climatisation ainsi que d'aération des salles de cours et de certains bureaux.
- ❖ Solliciter, auprès de services techniques de la ville, la réalisation de travaux concernant l'isolation acoustique de la façade vitrée qui donne sur la rue Aristide Briand.

- Configuration des salles de cours
- ❖ Revoir la distribution des prises électriques dans les salles en fonction de leur utilisation.
- ❖ Améliorer l'éclairage des salles en fonction de leur utilisation, notamment en acquérant des lampes d'appoint pour les pupitres concernant les salles équipées de pianos à queue.

- Outil informatique
- ❖ De manière générale, le raccordement à internet devient indispensable dans les salles de cours, afin d'illustrer la pédagogie grâce à des documents audio et vidéo et de faciliter la recherche d'œuvres et d'informations diverses.
- ❖ Procéder à l'équipement informatique progressif de certaines salles de cours spécifiques, comme cela a été réalisé en 2014/2015 pour la salle Bartók, dans laquelle sont dispensés les cours de composition de musique de film.

G - Poursuivre le plan d'acquisition et d'entretien du parc instrumental et des équipements

- Parc instrumental
- ❖ Sensibiliser les élèves à l'entretien de leurs instruments, avec des visites dans des lutheries et des stages à organiser au sein du conservatoire (voir orientation 1, objectif 2, point A, chapitre « Proposer des services complémentaires aux élèves et à leurs familles »).
- ❖ Poursuivre l'entretien régulier du parc instrumental et du matériel d'orchestre, notamment du matériel de percussion.

- Accord des pianos
- ❖ Améliorer l'accord et l'entretien des pianos (renouvellement du marché en cours : arbitrage en septembre 2015).

- Acquisitions
- ❖ Acquérir deux petits altos pour le département Cordes, afin de permettre l'accueil de jeunes élèves en les faisant bénéficier du prêt gracieux de ces instruments (voir orientation 1, objectif 2, point A, chapitre « Proposer des services complémentaires aux élèves et à leurs familles »).
- ❖ Acquérir deux micros spécifiques aux claquettes pour le département Danse, afin d'améliorer la sonorisation des élèves à l'occasion des spectacles de la classe de claquettes.
- ❖ Acquérir une caméra pour le département Art Dramatique, favorisant ainsi la mise en place d'une pédagogie innovante (voir orientation 1, objectif 1, point B, chapitre « Développer des pratiques pédagogiques innovantes »).

H - Moderniser et mettre à jour la partothèque

- Mettre en place un classement plus précis, en sollicitant l'aide de la médiathèque municipale.
- Ajouter un chapitre « chanson française » afin que les élèves puissent appliquer des connaissances théoriques acquises en formation musicale et en instrument dans une pratique différente, pour les amener à déchiffrer et découvrir des directions artistiques autres et générer des projets communs avec les classes de chant lyrique, chant variété, jazz et accompagnement piano.
- Acquérir des traités pour le département Musique Ancienne.
- Accéder au numérique : permettre la consultation sur ordinateur de Play Back Orchestre (bandes instrumentales/PBO).
- Créer une DVDthèque et prévoir, pour chaque concert, examen ou spectacle, témoins de l'évolution de l'élève, des enregistrements audiovisuels qui pourraient être utilisés à des fins pédagogiques ou promotionnelles, puis les archiver.
- Acquérir des ouvrages innovants, notamment en formation musicale, et se tenir informés des parutions les plus récentes.

- Renouveler le stock d'ouvrages, de méthodes diverses et de « songbooks ».
- Recueillir, sous forme de dons, des écrits de théâtre.
- Acquérir des biographies de musiciens.

I - Mettre à contribution l'association des parents d'élèves et les représentants d'élèves de l'établissement

- Maintenir les rendez-vous annuels avec la direction de l'établissement, notamment avant le conseil de classe du conservatoire.
- Solliciter l'intervention de l'association des parents d'élèves pour organiser une bourse aux partitions, aux instruments et aux tenues de danse, en direction des parents d'élèves.
- Transmettre à l'association des parents d'élèves et aux représentants d'élèves les documents et informations relatifs aux cursus des études et au règlement intérieur de l'établissement, afin de pouvoir renseigner les parents d'élèves et élèves sur ces points.

Orientation 1 : Développer le potentiel de chacun

✚ Objectif 2 : Améliorer notre offre de service

Contribuer à l'éducation du citoyen par l'enseignement artistique : ouverture au monde, développement de la curiosité.

S'assurer que la formation offerte par le conservatoire demeure accessible à l'ensemble des Levalloisiens (pas d'augmentation des tarifs en 2015/2016).

A - Ouvrir le conservatoire à tous les publics et contribuer à l'éducation artistique pour tous

- Créer un accueil spécifique pour les enfants handicapés souhaitant apprendre la musique, la danse et/ou l'art dramatique, avec l'aide d'une association (programmé avec le SIDVEM à partir de 2015/2016) et prévoir une communication adaptée (via le journal local « Info Levallois », le service municipal « Centre Communal d'Action Sociale », le service départemental « Maison Départementale des Personnes Handicapées des Hauts-de-Seine ») pour faire connaître cet engagement spécifique de notre établissement.
- Recenser les situations de handicap les plus fréquemment rencontrées au sein de l'établissement et adapter le bâtiment à ces situations (plaques signalétiques en braille concernant les personnes non-voyantes et mal-voyantes). Faire de même concernant les besoins en termes d'adaptation ergonomique des instruments et/ou du matériel (partitions à fournir dans un format spécifique concernant les élèves non-voyants et mal-voyants).
- Mettre tout en œuvre pour assurer la poursuite des études, même de manière aménagée, aux élèves en situation de handicap, en développant des parcours personnalisés.

B - Proposer des services complémentaires aux élèves et à leurs familles

- Poursuivre le prêt gracieux de certains instruments aux élèves.
- Instaurer des stages dans des lutheries pour apprendre aux élèves à prendre soin de leurs instruments.
- Programmer des stages sur site pour initier les élèves à la facture des instruments (formation au grattage d'anches pour les élèves du département Bois, par exemple).
- Solliciter les enseignants pour organiser à nouveau des séjours pédagogiques et davantage de sorties pédagogiques.
- Poursuivre et développer l'ouverture de certaines générales publiques de spectacles programmés Salle Ravel aux élèves, afin de développer leur curiosité et d'élargir le champ de leurs connaissances.
- Mettre un piano en libre-service à la cafétéria.

C - Elargir l'offre de formation selon l'évolution budgétaire

- Ouvrir le conservatoire aux musiques du monde :
- ❖ Ouverture du département danse à l'esthétique africaine avec le recrutement, en septembre 2015, de nouveaux professeurs et percussionnistes accompagnateurs de danse contemporaine, également formés aux esthétiques jazz et africaine.
- ❖ Ouvrir, en collaboration avec le pôle musiques actuelles, une classe interdisciplinaire de musiques du monde, parrainée par une personnalité du monde artistique.

- Ouvrir des classes complémentaires en danse afin de pouvoir délivrer le certificat d'études chorégraphiques.

- Ouvrir des classes complémentaires en art dramatique afin de pouvoir délivrer le certificat d'études théâtrales.

- Ouvrir une classe de guitare basse.

- Ouvrir une chorale réservée aux agents municipaux.

Orientation 2 :

*Consolider le rôle d'agent
de développement culturel*

(pages 15 à 18)

Orientation 2 : Consolider le rôle d'agent de développement culturel

Objectif 1 : Enrichir le réseau externe du conservatoire

Favoriser les collaborations, les communications soutenues, les réalisations conjointes et les échanges d'élèves avec d'autres conservatoires voisins (concerts, examens, cursus d'enseignement suivi sur plusieurs établissements).

A - Développer ou pérenniser des partenariats avec les milieux culturels, scolaires, sportifs et associatifs locaux

➤ Avec des professionnels du milieu artistique

- ❖ Accueillir régulièrement un chorégraphe en résidence et développer des actions en direction des élèves de danse. Ces interventions pédagogiques seraient proposées gracieusement par le chorégraphe en échange de l'accès régulier aux salles de danse du conservatoire, permettant une ouverture et un apport artistique pour les élèves sans dépenses supplémentaires, à l'image de l'ensemble *Amalgames* dans le cadre du projet « Tableaux » (voir orientation 1, objectif 1, point B, chapitre « Faciliter la découverte des enseignements de tous les départements en favorisant l'interdisciplinarité »).
- ❖ Organiser régulièrement des rencontres pour les élèves du département Jazz, notamment ceux de piano jazz, avec des sections rythmiques professionnelles pour jouer et se produire lors d'un concert d'élèves ouvert au public.

➤ Avec les associations musicales locales

- ❖ CMRL (*Chœur Maurice-Ravel de Levallois*)
- ❖ ACIDF (*Académie Chorale d'Ile-de-France*)
- ❖ *Chorale des Enfants de Levallois*
- ❖ JOSMR (*Jeune Orchestre Symphonique Maurice-Ravel de Levallois*)
- ❖ OHL (*Orchestre d'Harmonie de Levallois*)
- ❖ *Musique en Liberté*

➤ Avec la Salle Ravel

- ❖ En fonction de la programmation de la Salle Ravel, étudier les possibilités de développer, en direction des élèves, des masterclass qui seraient données gracieusement par certains artistes, afin de favoriser la culture du spectacle vivant auprès de tous les élèves.

➤ Avec la Direction de l'Action Culturelle

- ❖ Collaborer activement aux initiatives culturelles locales et développer des partenariats avec les services culturels de la ville.
- ❖ Suivre l'actualité culturelle de la ville et devenir une illustration artistique de ce qui s'y passe en participant aux manifestations organisées par la Direction de l'Action Culturelle (expositions temporaires, expositions historiques, salon du roman historique, etc... programmés par la médiathèque et l'Escale).
- ❖ Solliciter les compétences locales (ateliers de couture, de peinture et de sculpture de l'Escale) concernant la réalisation de décors et costumes pour les concerts d'élèves et spectacles du conservatoire.

➤ Avec l'Education Nationale

- ❖ Pérenniser la collaboration avec les établissements scolaires locaux concernant les classes à horaires aménagés musique vocale, instrumentale et musique assistée par ordinateur (CHAM), les classes à horaires aménagés danse et théâtre (CHADT) et les interventions de dumistes.
- ❖ Développer des actions pédagogiques en direction des scolaires de la ville, comme les ateliers de découverte instrumentale (voir orientation 1, objectif 1, point B, chapitre « Développer des pratiques pédagogiques innovantes »).

➤ Avec les différents services municipaux

- ❖ Développer des partenariats interservices et participer aux manifestations programmées dans la ville par d'autres services que ceux de la Direction de l'Action Culturelle : « Fête de l'Été », « Jardin Bonheur », fête du LSC, anniversaires historiques (Eiffel, Guerre 1914/1918), vœux du Maire.

➤ Avec les lieux de culte

- ❖ Développer le projet pédagogique et culturel élaboré par le conservatoire en lien avec la paroisse locale Saint-Justin dans la perspective de la construction du nouvel orgue de cette église, dont l'inauguration est prévue fin 2017. Ce projet s'inscrit dans les grandes orientations de la ville de Levallois en matière de politique culturelle. La ville développe une programmation accessible, exigeante et diversifiée dans laquelle l'orgue sera placé au cœur de la cité, grâce à sa dimension patrimoniale, pour des actions culturelles à long terme. L'objectif est également d'encourager la pratique des arts par tous. Le futur instrument permettra de meilleures conditions pédagogiques pour l'enseignement, l'éveil à la musique, le développement de projets pluridisciplinaires, l'émergence de jeunes talents, l'organisation de master-classes et de rencontres inter-conservatoires. Le choix d'un instrument à forte personnalité fera de Levallois une référence dans le domaine des orgues. Sa complémentarité au patrimoine organistique sera un élément fédérateur pour développer des échanges musicaux avec les conservatoires voisins, voire au-delà.
- ❖ Organiser régulièrement des concerts d'élèves, notamment ceux de musique ancienne, au sein du temple protestant, qui offre un décor et une acoustique particulièrement appropriés à cette esthétique musicale.

B - Multiplier les échanges et conclure des ententes avec d'autres conservatoires voisins

➤ Développer des partenariats

Sur les modèles de la classe d'art dramatique en partenariat avec le Théâtre de la Colline et du Big Band avec le conservatoire de Clichy, développer des collaborations avec des conservatoires de villes voisines pour organiser des concerts communs et des workshops. Développer des cursus partagés, mutualiser des jurys d'examens et des postes d'enseignants. Participer de manière commune à une exposition temporaire organisée par la Direction de l'Action Culturelle de l'une ou l'autre des municipalités concernées.

➤ Faciliter la poursuite des études des élèves du conservatoire

- ❖ S'associer aux établissements voisins de type CRD ou CRR pour poursuivre un cursus après le CEM en musique et au-delà du 3^{ème} cycle non certifiant en danse et en art dramatique (obtention du CEC et du CET).
- ❖ Développer un partenariat avec d'autres conservatoires afin d'offrir la possibilité à des élèves extérieurs de suivre dans notre établissement une formation spécifique qui n'est pas enseignée dans leur conservatoire d'origine (déjà existant pour le Big Band avec le conservatoire de Clichy et à développer pour le département Musique Ancienne, par exemple, avec la classe de violon baroque du conservatoire de Puteaux).

C - Développer des partenariats avec le monde de l'entreprise

➤ Les « Méridiennes »

S'inspirant des « lunchtime recitals » très populaires en Angleterre, où les plus grands concertistes donnent de courts récitals pendant l'heure du déjeuner, le conservatoire propose aux entreprises locales d'offrir à leurs salariés une pause méridienne musicale et conviviale leur permettant d'assister à un concert de musique classique de 30 minutes dans un cadre privilégié et intime, puis de déjeuner ensuite avec les artistes à la cafétéria du conservatoire. Lancées pour la saison 2013/2014, les « Méridiennes » étaient dans un premier temps destinées au personnel municipal de la ville, auprès duquel elles ont rencontré un vif succès. Le conservatoire a ensuite invité plusieurs entreprises levalloisiennes à participer à cette pause musicale. Devant un tel engouement, l'aventure se poursuit pour la saison 2015/2016, avec un concept affiné et repensé afin d'être présenté et proposé dorénavant à l'ensemble des sociétés implantées sur le territoire. Il s'agit d'une opération blanche, les « Méridiennes » étant organisées sans qu'aucun coût financier supplémentaire ne soit supporté par le conservatoire.

➤ Recherche de mécénat.

Orientation 2 : Consolider le rôle d'agent de développement culturel

Objectif 2 : Accentuer la présence du conservatoire sur le territoire et le faire savoir

A - Développer des actions solidaires et singulières sur le territoire local

➤ Actions solidaires

- ❖ Apporter un peu de bonheur à ceux qui en ont tout particulièrement besoin en proposant aux élèves de se produire dans des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des lieux à vocation sociale sous la forme de mini-concerts, faisant s'épanouir les élèves par une pratique publique renouvelée et solidaire. Pour le milieu hospitalier, une sensibilisation, voire une formation, serait un préalable indispensable à toute intervention de l'équipe pédagogique et des élèves.
- ❖ Continuer à organiser régulièrement (4 fois par an, en moyenne) des concerts d'élèves dans les maisons de retraites « Lorraine » et « Greffulhe » de Levallois et proposer une programmation spécifique dans ces lieux à l'occasion de la « Semaine bleue », semaine nationale dédiée aux seniors et prévue du 11 au 18 octobre pour l'année 2015.

➤ Actions singulières

- ❖ Proposer la musique, la danse et le théâtre là où on ne les attend pas (centres de loisirs, clubs pré-ados et ados, centre commercial SoOuest, marchés, parcs et jardins, quais de Seine, métro, habitations privées, commerces) sur le modèle du projet « Tableaux » (voir orientation 1, objectif 1, point B, chapitre « Faciliter la découverte des enseignements de tous les départements en favorisant l'interdisciplinarité ») dans le cadre duquel une déambulation est prévue du parc de la planchette jusqu'au conservatoire, en passant par la place de l'hôtel de ville.
- ❖ Poursuivre l'organisation de happenings, dans l'esprit des « Brèves de comptoir » jouées par la classe d'art dramatique à la cafétéria, de la déambulation de la classe de danse contemporaine dans le hall ou encore des concerts d'élèves dans différents espaces de circulation de l'établissement. Cela permet aux élèves, comme aux personnes extérieures entrant dans le Conservatoire ou passant devant, de découvrir nos enseignements et de participer à la vie artistique de l'établissement.

B - Soutenir le rayonnement des enseignants et des ensembles musicaux amateurs

- Soutenir les enseignants qui se produisent au sein d'ensembles amateurs extérieurs au conservatoire, à l'image de l'ensemble *Jubileo*, au sein duquel plusieurs professeurs du conservatoire interviennent et auquel le conservatoire prête gracieusement des instruments et/ou du matériel à l'occasion des concerts que *Jubileo* donne gratuitement en direction de publics empêchés (hôpitaux, centres pénitenciers, etc...).
- Communiquer sur les concerts donnés par les professeurs en diffusant des tracts à l'accueil du conservatoire et, à terme, en intégrant ces informations à la newsletter du conservatoire.
- Poursuivre les partenariats et maintenir les subventions municipales concernant les associations chorales et orchestrales hébergées au sein de notre établissement.
- Soutenir les concerts donnés à l'extérieur par les associations chorales et orchestrales hébergées au sein de notre établissement (autoriser l'absence ponctuelle des artistes-enseignants membres de ces associations, prêter gracieusement des instruments et/ou du matériel, mettre à disposition des cars municipaux, aider au départ et au retour des instruments et/ou du matériel prêtés, réaliser des documents de communication), comme à l'occasion des concerts du Big Band du conservatoire à l'Institut National des Jeunes Aveugles en 2013/2014, de l'ACIDF en tournée aux États-Unis durant l'été 2015, du JOSMR à Genainville en 2014/2015 ou encore de l'OHL programmé à Doullens en 2015/2016.

C - Encourager la participation des élèves et des enseignants à des événements d'envergure

➤ Au sein du conservatoire

- ❖ « Le mariage forcé », programmé en 2015/2016 (voir orientation 1, objectif 1, point B, chapitre « Faciliter la découverte des enseignements de tous les départements en favorisant l'interdisciplinarité »).
- ❖ « Tableaux », programmé en 2015/2016 (voir orientation 1, objectif 1, point B, chapitre « Faciliter la découverte des enseignements de tous les départements en favorisant l'interdisciplinarité »).

- ❖ « Oups opéra », programmé en 2015/2016 (voir orientation 1, objectif 1, point B, chapitre « Faciliter la découverte des enseignements de tous les départements en favorisant l'interdisciplinarité »).

➤ Au niveau local

- ❖ « Jardin Bonheur » (chaque année en mai).
- ❖ « Fête de l'Été » (chaque année en juin).
- ❖ Vœux du Maire aux nouveaux Levalloisiens (chaque année en janvier).

➤ Au niveau international

« 5^{ème} Convention Internationale de la Flûte Traversière », événement programmé au conservatoire du 20 au 23 octobre 2016 qui, par son rayonnement international, attire 1500 à 2000 personnes et propose des masterclass, des conférences et des ateliers, la programmation de concerts de prestige avec la participation des plus grands flûtistes internationaux ainsi que la présence de 35 exposants du monde entier.

D - Communiquer largement sur les activités du conservatoire

➤ Grâce aux outils promotionnels modernes

- ❖ Diffuser une newsletter en direction des parents d'élèves et élèves (mis en place dès 2014/2015).
- ❖ Consacrer des articles aux grands rendez-vous dans le journal local « Info Levallois ».
- ❖ Diffuser une vidéo, en amont des préinscriptions annuelles, détaillant les activités proposées, sur la chaîne internet locale « TV Levallois » (mis en place dès 2014/2015).
- ❖ Diffuser des vidéos des manifestations et événements programmés par le conservatoire, ou auxquels participe le conservatoire, sur la chaîne internet locale « TV Levallois ».

➤ Grâce au réseau local de la Direction de l'Action Culturelle

- ❖ Constituer un mailing commun des usagers, adhérents et élèves de la médiathèque, de l'Escale et du conservatoire pour aboutir à une diffusion élargie de la newsletter du conservatoire et des lettres d'informations de l'Escale et la médiathèque.
- ❖ Création, par la Direction de l'Action Culturelle, d'une page « Culture » sur internet détaillant entre autre les activités développées et les événements programmés par le conservatoire (en cours d'élaboration : prévu pour 2015/2016).

Orientation 3 :

Mieux exploiter ce qui existe

(pages 20 à 21)

Orientation 3 : Mieux exploiter ce qui existe

Objectif 1 : Dynamiser la santé financière de l'établissement et développer un modèle de gestion

Créer des actions et des projets en mutualisant les ressources tout en préservant l'identité propre de notre établissement.

Veiller à une gestion rigoureuse des ressources humaines :

- ✓ *Maitriser les dépenses de l'établissement, en lien avec l'ensemble de la collectivité.*
- ✓ *Avoir une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en anticipant les besoins.*
- ✓ *Réduire l'emploi précaire, en rationalisant les temps d'enseignement incomplets pour privilégier l'emploi d'enseignants à temps complets (visant ainsi l'implication des agents dans la collectivité au service d'un projet commun).*

Faire autant avec moins en dotant le conservatoire d'un mode de gestion aussi souple qu'adapté à ses besoins.

A - Solliciter de façon appropriée les expertises spécifiques des agents et des enseignants et renforcer la collaboration entre les équipes afin de ne pas générer de coût supplémentaire en termes de masse salariale

- *Accompagnement et encadrement par les agents du conservatoire des enfants participant aux ateliers de découverte instrumentale » (voir orientation 1, objectif 1, point B, chapitre « Développer des pratiques pédagogiques innovantes »).*
- *Collaboration avec les ateliers de couture, de stylisme et de décoration de l'Escale pour la fabrication des costumes et décors utilisés lors des manifestations programmées par le conservatoire ou auxquelles le conservatoire participe.*
- *Collaboration avec les artistes programmés par la Salle Ravel pour organiser des masterclass gratuites.*
- *Solliciter l'expertise et le discernement des artistes-enseignants afin de limiter et de hiérarchiser les dépenses relatives à l'achat et à l'entretien du parc instrumental du conservatoire.*
- *Partager les jurys d'examens avec d'autres établissements pour mutualiser les coûts (dépenses de rémunération partagées).*

B - Réorganiser le travail en fonction des nouvelles orientations budgétaires

- *Suppression du poste de direction pédagogique en 2014/2015.*
- *Suppression d'un poste de régisseur en 2014/2015.*
- *Modification, si nécessaire, des fiches de postes des agents suite à la réorganisation des missions.*
- *Réduire, voire supprimer, les heures supplémentaires qui ne seraient plus indispensables à la réalisation des missions des enseignants et des agents et/ou à la bonne marche de l'établissement.*
- *Fermer les classes dont les effectifs ne justifient plus l'existence (à l'image des cours du pôle variété et de la classe de formation musicale maîtrise, qui ferment à l'issue de l'année 2014/2015).*
- *Mise en place de dossiers dématérialisés, et non plus imprimés, pour les examens dès 2014/2015.*
- *Arrêt des photocopies et impressions en couleur à compter de 2015/2016.*

C - Planifier et communiquer de manière transparente le plan d'action et les réorganisations définies et consulter le personnel quant à leurs conséquences

- *Communiquer de manière transparente sur les budgets, les achats, les investissements et sur les subventions obtenues (32 KE obtenus auprès du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine en 2015).*
- *Repréciser les missions et les liens hiérarchiques de chacun.*
- *Consulter le personnel lors des réunions hebdomadaires de service, des réunions des coordinateurs des départements d'enseignements et des entretiens professionnels annuels.*

D - Maintenir une veille dans le milieu de l'enseignement artistique

- S'inspirer des expériences positives d'autres établissements en France et à l'étranger.